

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du COMITE POITOU-CHARENTES (6 sept 2008)

Le 6 Septembre 2008, L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée, débute à 10 h dans les locaux du Collège Pierre et Marie Curie à NIORT(79000).

8 membres du bureau sont présents :

- Odette BERNARDIN
- Jacki PARPILLON
- Monique PARPILLON
- Patrick MASPEROT
- Andrée GAUBARD
- Monique LEROY
- Arlette BALLANGER
- Geneviève MOREAU

Jean DOL représentant le scrabble classique est excusé.

24 clubs sont représentés sur 28 que compte le Comité. Sont absents : Chauvigny, St Benoît, St Trojan, Chatellaillon, Le quorum étant atteint, la séance peut commencer

Cette année, il n'y a pas de distribution de documents, ceux-ci ayant été mis à la disposition des clubs directement sur le site du comité (Bilan financier, challenges, tarifs, calendriers etc...)

Andrée Gaubard fait l'échange du nouveau CD Sigle contre l'ancien.

1 : Les infos nationales

Odette Bernardin prend la parole .

- Tarif de la licence

La Fédération a pris la décision d'augmenter le prix de la licence de 27 € à 30 €, à 10€ pour les 18-25 ans et 5€ pour les jeunes de moins de 18 ans (inchangé)

Il y a toujours une licence découverte de 20€ pour les premières inscriptions.

Les nouvelles licences prises en cours d'année, à partir du 1^{er} Mars seront de 10€ mais ne compteront pas pour l'année suivante.

Après discussion, il est retenu que la part du club soit de 4€, celle du comité 5€ (reste à la Fédé 21€).

Pour la licence découverte, la part du club est de 2€, celle du comité 4€ (reste à la fédé 14€).

-Tournois Homologables en 2 parties

Institution de Tournois Homologables en 2 parties et donc attributifs de PP1, 2,3 et 4.

Ceux-ci supplanteront-ils les TRAP ? L'inscription à ces TH sera de 10€50 au lieu de 9€ pour les TRAP à cause de la redevance à la fédé.

- La publicité

La publicité dans le Scrabblorama qui était devenue gratuite, redevient payante pour tous les encarts (publicité facultative). Le tarif minimal est de 40€ pour un format ne dépassant 5cm sur 9 cm, 70€ pour ¼ de page, 140€ pour ½ page et 320€ pour une page entière à régler à Promolettres.

Cependant elle reste gratuite sur le site de la Fédé et la page calendrier de Scrabblorama.

-Questions –réponses diverses sur les nouveautés

Un débat est ouvert par Geneviève Hillairet sur le caractère obligatoire de la licence et le regret de ne pas avoir vu le projet de « licence loisir » concrétisé.

Jacki fait remarquer que le prix de la licence de scrabble n'est pas élevé par rapport à celui de certaines disciplines.

Par ailleurs, Francine Rougé-Moinier rapporte qu'après avoir rendu la licence obligatoire dans le club de Cerizay, elle a pu constater que seulement 3 ou 4 personnes l'avaient quitté, les autres ayant adhéré.

C'est à la suite de cette discussion que la décision a été prise de passer la part du club de 3€ à 4€ quitte à revoir ce tarif l'an prochain si le comité est trop déficitaire.

Par ailleurs, Monique Leroy fait remarquer que sur la licence découverte, le club ne percevait rien, alors que maintenant il gardera 2€. D'où la nécessité de recruter !

Pour conclure, Jacki explique que cette licence loisir a été rejetée par le CA mais que le débat n'est pas clos.

2-Bilan parties libres et scolaire

-Le scrabble classique

Jean Dol, responsable du scrabble classique étant absent, il n'y a pas de compte-rendu sur le scrabble classique

-Le scrabble scolaire

Geneviève Moreau, responsable du scrabble scolaire déclare qu'elle va essayer de promouvoir le scrabble auprès des jeunes dans sa commune mais hors circuit scolaire car il est trop difficile de pénétrer dans les écoles.

Lucie Denel annonce qu'il n'y a plus de scrabble scolaire à Vivonne.

Arbitrage

Andrée Gaubard fait lecture du résultat de la Ronde des TRAP et des TH.

185 joueurs ont participé aux TRAP

86 ont fait les 3 parties obligatoires pour être dans le classement

24 joueurs ont été récompensés. (voir liste sur le site du comité)

233 joueurs ont participé aux TH

83 ont fait les 3 parties obligatoires.

28 ont été récompensés (voir liste sur le site du comité)

Après lecture, elle dit être toujours disponible pour l'initiation à l'arbitrage ou l'utilisation de SIGLE.

Bilan de la saison du Comité :

Jacki reprend la parole. Il ne peut pas donner actuellement l'évolution personnelle des joueurs. En effet, l'année scrabblesque ayant été prolongée jusqu'au 31 août, les nouveaux classements n'ont pas été encore publiés.

Quelques statistiques

Le nombre de licenciés baisse pour la première fois depuis une dizaine d'année : 692 au lieu de 709 l'an passé.

La répartition est la suivante :

Charente Maritime : 303 joueurs

Deux-Sèvres : 165 joueurs

Vienne : 126 joueurs
Charente : 85 joueurs
Vendée : 12 joueurs (1 club)

Ce qui donne par département : Charente Maritime (-17 joueurs), Deux-Sèvres(-4 joueurs),
Vienne (+1 joueur), Vendée (-1 joueur), Charente (+4 joueurs).

Cela fait une moyenne de 24 licenciés par club.

Jacki affiche son pessimisme sur l'avenir du scrabble. La moyenne d'âge vieillit même au niveau national.

Par ordre d'importance, voici l'évolution des clubs(% par rapport au nombre de licenciés) et ceux qui sont primés pour la récompense du challenge :

1^{er} : St Benoît reçoit 40€

2 : Loudun 30€

3 : Parthenay 30€

4 : Hiersac 30€

5 : Surgères 30€

6 : Saint-Varent 30€

Fouras, La Crèche, Dolus, Montendre, Cognac, Angoulême 15€

Ce qui représente un montant de 285€ .

Participations en nombre de joueurs

Phase1 (+5)

Phase 2 (+2)

Phase 3 (+5)

Blitz (+1)

Simultané Mondial (+22)

Vermeil (+9) et (-4)

Semi-rapides (-28)

Interclubs (-22)

Championnat Régional (-16)

Tournois en paires (-22)

Il y a eu 7 tournois au lieu de 9, 10 TRAP au lieu de 11 .

Quelques résultats

Le meilleur joueur cette année est Jacques Fournier

Le meilleur vermeil : Jean-Luc Le Toquin

Le meilleur diamant : Robert Blanchon

3 joueurs ont été qualifiés pour le Championnat du Monde à Dakar : Jacques Fournier, Jean-Luc Le Toquin et Robert Blanchon. Seuls les 2 premiers ont pu y aller et s'en sont sortis honorablement.

A signaler le résultat aux interclubs de l'équipe de Niort Ste Pezenne qui finit 3^{ème} sur le podium à la finale

En parties libres, le meilleur joueur est Bernard Nau.

Un condensé de ces résultats est sur le site du comité.

Bilan financier

Arlette BALLANGER, trésorière prend la parole pour présenter le bilan financier.

Celui-ci a été arrêté au 1^{er} Septembre. La balance montre un déficit de -5634,81 €
Il reste 376,25€ sur le compte courant et 5362,30€ sur le livret soit au total 5738,55€ contre 11373,36€ l'an passé.

L'an prochain, il y aura moins de matériel à acheter (ordinateurs, imprimantes). Il n'y aura surtout pas de duplitop à offrir aux clubs.

Par ailleurs, le championnat de France ayant lieu à La Rochelle, la subvention du comité sera moindre qu'à Besançon.

Il faut espérer que ces économies permettront au comité de se refaire.

Vote moral et financier

L'assemblée générale est d'accord à l'unanimité sur le vote moral. Pas d'abstention.

Le bilan financier est voté à l'unanimité moins une voix : Yves Gilbert qui trouve que le comité a dépensé trop d'argent.

Le calendrier 2008-2009

Lecture du calendrier est faite et mise à jour au fur et à mesure des différentes compétitions et de leurs centres.

Un calendrier à jour sera consultable sur le site d'ici peu.

Questions diverses

Pour faire des économies au comité, François Lamy suggère que certaines promotions puissent être remises en cause telles que le challenge des clubs qui récompense ceux ayant vu le nombre de leurs joueurs augmenter. Odette Bernardin rétorque qu'il faut encourager les clubs à recruter de nouveaux adhérents et donc les récompenser en fonction des résultats. A la demande générale, ce challenge continuera. Il aide d'ailleurs surtout les petits clubs. Odette pour clore le débat propose de garder la promotion mais si petit club a des difficultés, il peut en faire part au comité qui verra ce qu'il peut faire pour lui avec le bilan financier à l'appui de la demande.

Jacki glisse au passage que le club de Poitiers qui est pourtant un gros club n'a pas d'argent.

Une contestation s'élève dans les rangs en ce qui concerne les dépenses occasionnées par l'achat de matériel (2 ordinateurs) pour un montant de 3311,23€. Arlette Ballanger apporte plus de précisions en donnant le détail. Cette somme correspond à l'achat de 2 ordinateurs (1052€), les logiciels duplitop (2040€), 1 antivirus (50€) et quelques autres achats. Elle précise que tout est consultable sur le livre de comptes.

Odette Bernardin demande si les présidents de club ici présents préfèrent organiser à l'avenir des TRAP comme le passé ou des TH en 2 parties, la différence étant que dans les TH il y aura attribution de PP1, 2, 3 et 4. Le coût sera de 10,50€ au lieu de 9€.

La tendance semble aller vers les TH.

En ce qui concerne les rondes, la question est de savoir s'il faut incorporer les TH en 2 parties aux TRAP ou aux TH en 3 parties.

Après discussion et vote, il y aurait une seule ronde, TRAP, TH en 2 parties et TH en 3 parties avec une participation de 3 tournois. Une étude plus approfondie sera réalisée et le débat sera relancé lors de la réunion des présidents le 31 janvier 2009.

L'année prochaine, il reviendra au département de la Charente d'organiser le Championnat Régional (date non encore fixée).

Jacki rappelle que les licences sont à envoyer à Arlette Ballanger. Les affiliations sont à retourner Odette. Dans le doute il est recommandé d'adresser le tout à Odette qui dispatchera.

Arlette Ballanger propose d'applaudir Jacki et Monique Parpillon qui se sont dévoués pendant 9 ans au sein du comité.

Election du bureau

Il est procédé au vote. Une urne passe dans les rangs des gens présents.

Odette Bernardin comptabilise les procurations.

Résultat : 285 procurations + 43 présents = 328 voix sur 692 .

Faute de liste concurrente, le bureau est réélu.

Point 7: Apéritif

L'assemblée générale se termine à 11 h 50. Dans une atmosphère sympathique, tout le monde trinque à la santé du Comité .L'après-midi s'est déroulé un TRAP en paires avec 22 paires. La paire gagnante a été: François Lamy et Françoise Dousset..

Bonne année scrabblesque à tous.

Le 08/09/2008

La secrétaire